

Communiqué de presse,
Lyon, le 1^{er} juillet 2021

« L'ÉCOCONCEPTION POUR ACCELERER LA TRANSITION DES ENTREPRISES »

L'ADEME soutient l'écoconception et lance une nouvelle web-série pour encourager les entreprises à adopter un modèle économique responsable

Après la réalisation de la 1^{re} web-série sur « Les bons gestes numériques en télétravail », la direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes de l'ADEME lance une 2^e saison autour de l'écoconception, ses enjeux et bénéfices pour les entreprises. En effet, l'Agence de la transition écologique accompagne, depuis plusieurs années, le développement de l'écoconception avec pour ambition la généralisation de cette démarche. En trois épisodes, cette campagne digitale met à l'honneur trois entreprises régionales qui se sont lancées dans l'écoconception et ont bénéficié d'un accompagnement technique et financier de l'ADEME. Une occasion d'affirmer leur contribution à une économie plus durable et respectueuse de l'environnement.

L'ADEME aide les entreprises à investir et améliorer la performance environnementale de leurs produits et services

Démarche créative, source d'innovation et de différenciation, l'écoconception constitue une approche positive de l'environnement et un levier de création de valeur. Multicritère, basée sur l'analyse complète du cycle de vie (ACV) des biens et services, elle permet de limiter les pollutions, d'économiser de l'énergie et des matières premières, réduisant ainsi la pression sur les ressources, l'environnement et les émissions de GES.

Confrontées à des évolutions structurelles majeures de la société, **les entreprises, qu'elles soient grandes ou petites, cherchent une réponse adaptée à des enjeux** aussi variés que la maîtrise de leurs approvisionnements en matières premières, l'adéquation de leurs offres aux nouvelles attentes de leurs clients ou bien encore leur responsabilité accrue en tant qu'acteurs de la société. Pour cela, elles **se tournent de plus en plus vers une démarche d'écoconception**.

Dans le cadre du **Baromètre Ecoconception 2020**, réalisé par l'ADEME, **394 entreprises françaises, de secteurs et tailles variés, ont été interrogées** pour connaître leur pratique et positionnement relatifs à l'écoconception. Avec le recul dont les entreprises bénéficient aujourd'hui, elles sont capables de dire que l'écoconception contribue au maintien ou à l'augmentation des profits de l'entreprise que ce soit par le volume des ventes ou par une marge plus importante. **3/4 des entreprises ont intégré l'écoconception dans leur stratégie, dont 1/3 systématiquement**. 21 % des entreprises appliquent cette démarche à un niveau généralisé du portefeuille.

Ces démarches d'amélioration de la performance environnementale des produits et services se déploient en France, au sein des entreprises, depuis plus d'une dizaine d'années. Elles contribuent à **créer une offre de produits respectueuse de l'environnement**, disponible pour les consommateurs ou les acheteurs. **Dans ce contexte et dans le cadre du Plan de Relance, l'ADEME propose aux entreprises françaises un pack d'aides exceptionnelles pour financer leurs démarches d'écoconception**. L'Agence de la transition écologique soutient plus particulièrement les travaux et investissements visant la fabrication de produit écoconçu, l'obtention d'un produit ou service certifié Ecolabel européen ou l'amélioration d'une note d'affichage environnemental. **L'objectif est d'accélérer la transformation des modèles de production et de consommation, et d'aboutir à la mise sur le marché de produits, biens et services à haute performance environnementale**.

« Au travers du Pack Écoconception, l'ADEME soutient aussi les projets comportant une innovation de rupture, qui permettra au fabricant de développer une offre globale produit/service, créatrice de valeur non plus sur la multiplication des volumes de ventes, mais sur la fidélisation des clients, par les performances d'usage du produit.

Il s'agit d'un dispositif de soutien à destination de PME et grandes entreprises, de tout secteur d'activité, pour appuyer la mise en place de l'écoconception dans leur stratégie. Selon la nature des projets et la taille de l'entreprise, les aides aux études peuvent atteindre de 50% à 70% avec une partie de financement interne mais aussi des investissements qui en découlent et sont ouvertes jusqu'au décembre 2022 » précise Jérôme d'Assigny, Directeur régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'ADEME.

Pour plus d'informations sur le « Pack Écoconception » <https://bit.ly/3v7GmFw> et pour savoir comment écoconcevoir un produit : <https://bit.ly/3ozQJ2L>

A la découverte de la web-série...

Lancée le 21 juin dernier sur les réseaux sociaux (Twitter et LinkedIn) de Jérôme d'Assigny, directeur régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'ADEME, la web-série « L'écoconception pour accélérer la transition des entreprises » valorise trois entreprises ayant engagé des démarches d'amélioration de la performance environnementale de leurs produits et services.

Une manière originale pour aborder les enjeux de l'écoconception et les bénéfices pour les entreprises, et encourager d'autres acteurs à se lancer dans cette dynamique.

Les trois épisodes, chacun de 3 à 4 minutes environ, mettront en avant :

- **L'entreprise BEABA®**, basée au cœur d'Oyonnax (01). Après avoir entrepris une démarche d'écoconception pour son produit phare, le BABYCOOK, elle souhaite désormais, forte de ce premier succès, accélérer le déploiement de cette approche pour imaginer de futures gammes de produits éco-responsables.
- **Le pastier Saint Jean** basé à Romans-sur-Isère (26) qui vise à écoconcevoir trois gammes principales de produits. Cet épisode démontre comment l'écoconception peut s'appliquer aux produits agroalimentaires.
- **La société Besson Chaussures**, installée à Aubière (63). Avec son projet ECOSHOE, elle vise à impulser l'écoconception de 4 gammes de produits emblématiques de la marque pour la collection printemps-été 2021. Un exemple concret d'écoconception appliquée à la production durable en France de textiles d'habillement, de linge de maison et de chaussures.

Un programme à découvrir sur les comptes Twitter et LinkedIn du directeur régional de l'ADEME, Jérôme d'Assigny :

EPISODE #1 BEABA :

<https://bit.ly/3AgQyhV>

EPISODE #2 SAINT JEAN :

<https://bit.ly/3h76FY7>

La 3^e vidéo sera publiée dans le courant de la 1^{re} semaine de juillet.

À PROPOS DE L'ADEME

A l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr



[@ademe](https://twitter.com/ademe)



Contacts presse
Agence plus2sens - 04 37 24 02 58
Carmela SILLETTI - carmela@plus2sens.com
Mégane KLEVEZOU - megane@plus2sens.com